



PROCÈS-VERBAL N°4

COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du : mardi 27 janvier 2026

Présent(s) : M. Alain DESOEUVRES, Président de la CRTIS.

Mrs Salvador GARCIA (18), Jean-Claude CLOUVET (18), Frédéric DEMAY (28), Jean Pierre MASSON (36), Francis MAZAUFROY (37), Guy MALBRAND (37), Maurice FOURNILLON (41), Eric JOUBERT (45), Gilbert BECU (45) et Jean Paul MARCHAL (FAFA).

Excusé(s) : Mrs Steve CLERC (41) et Matthieu VITY (28).

Assistant : Mme Cindie HUDE, Assistante Administrative Terrains et Pôle Sportif.

- **DATE PROCHAINE REUNION CRTIS : 5 MARS 2026 à la Ligue**
- **INFORMATIONS :**
 - Adresse mail CRTIS : terrains@centre.fff.fr et chude@centre.fff.fr
 - La CRTIS félicite Monsieur Guy MALBRAND pour la remise de la plaquette d'OR de la FFF pour l'engagement dans le Football et plus particulièrement pour son investissement dans la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

Glossaire :

- **CFTIS : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives**
- **CRTIS : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives**
- **CDTIS : Commission Départementale des Terrains et Installations sportives**
- **AOP : Arrêté d'Ouverture au Public**
- **PV CDS : Procès-Verbal de la Commission de Sécurité**
- **AAC : Attestation Administrative de Capacité pour 299 personnes maximum**
- **SYN : terrain synthétique**
- **PN : Pelouse naturelle**
- **M² HS : surface hors sanitaire**
- **API : Avis préalable installation**
- **APE : Avis pour éclairage**

CONTRÔLE DES PELOUSES DE T1 À T3 : 105 X 68

Ce contrôle **est exigé tous les 5 ans** à partir de T3 fonction :

- Date classement + 5 ans (A compter du 01/07/2021)
- Pour un changement de pelouse ou moquette
- Pour la création d'une aire de jeu (dimension unique > 105 x 68 – Ed 2021)

Les présents « classements » proposés par la CRTIS ce jour, deviendront effectifs qu'au retour de la CFTIS après vérification et confirmation.

A TOUS LES DISTRICTS DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL :

La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)

POUR VOS PROJETS, PENSEZ AVIS PREALABLE :

La CRTIS rappelle que tout projet accompagné ou pas d'un FAFA doit faire l'objet d'un avis technique préalable. Trop de dossier arrivent en demande de classement et ne sont pas conformes à la réglementations 2021. Il y va des finances de vos communes

Merci d'avance de communiquer pour un avenir plus serein.

PRENDRE NOTE :

- **Référents « Aire de jeu » :**
 - Jean Paul MARCHAL : jpfmarchal@orange.fr
 - Alain DESOEUVRES : adesoeuvres@centre.fff.fr
- **Référents « Eclairage » :**
 - Eric JOUBERT : ejoubert@loiret.fff.fr
 - Guy MALBRAND : guymalbrand@sfr.fr

RETOUR CFTIS des Classements validés et informations :

La C.F.T.I.S. confirme en date du 16/12/2025, les propositions de classement transmises par la C.R.T.I.S de la Ligue au procès-verbal n°3 du 27/11/2025.

CHATEAUNEUF EN THYMERAIS - STADE DE LA PAJOTTERIE - NNI 280890101

Cette installation est classée en Niveau T3 SYN jusqu'au 31/03/2026.

La C.F.T.I.S. reprend connaissance du dossier suite à sa décision du 16/12/2025, de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T3 SYN ainsi que du document transmis :

- Tests in situ du 24/03/2023.

Au regard de l'élément transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T3 SYN jusqu'au 26/06/2028.

CHINON - STADE DE LA PLAINE DES VAUX 1 - NNI 370720101

Cette installation est classée en Niveau T3 PN jusqu'au 11/04/2028.

- Elle constate l'absence des tests in situ initiaux.

Au regard de l'élément transmis et dans l'attente de la réception des tests in situ, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T3 SYN Prov jusqu'au 18/05/2026.

BLOIS - GYMNASSE ÉRIC TABARLY - NNI 410189905

Cette installation est en retrait de classement.

Elle constate la non-conformité mineure suivante :

- Le boîtier de désenfumage et la barre d'ouverture de la porte ne sont pas protégés par une mousse

Au regard des éléments transmis et dans l'attente de la levée de la non-conformité (photos à fournir), la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau Futsal 2 jusqu'au 30/06/2026.

CHARTRES - GYMNASSE DE LA MADELEINE - NNI 280859902

L'éclairage de cette installation était classé en niveau EFutsal 3 jusqu'au 09/11/2025.

- Elle constate que cet éclairage est conforme au règlement de la FFF pour un classement en niveau EFutsal 1.

La CFTIS prononce le classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFutsal 1 jusqu'au 16/12/2027.

MONTLOUIS SUR LOIRE - EUGENE CHOLET TERRAIN EMMANUEL PETIT - NNI 371560101

Elle constate la levée des non-conformités mineures suivantes :

- Les bancs de touche joueurs mesurent 7,50 m
- Le parc de stationnement pour les équipes et officiels est entièrement sécurisé

Au regard de l'élément transmis, la C.F.T.I.S. prononce le classement de cette installation en Niveau T2 PN jusqu'au 22/01/2031.

DISTRICT CHER

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

PLAIMPIED GIVAUDINS - COMPLEXE SPORTIF DE LA PAILLE - NNI 181809901

Cette installation n'était pas classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau Futsal 3.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau Futsal 3 jusqu'au 27/01/2036.

VERDIGNY - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 182740102

Cette installation n'était pas classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et du document suivant :

- Rapport de visite de Messieurs Salvador GARCIA, Jean-Marie APERT et José TURPIN du 18/12/2024.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

1.2 Confirmation de classement

JOUET SUR L'AUBOIS - STADE MARCEL LAURENT 3 - NNI 181180103

La C.R.T.I.S. met en inactif l'installation n°0103 (terrain A8) et prend note que l'installation n°0102 est classé en T7 PN avec utilisation en Foot A8.

ST FLORENT SUR CHER - STADE ALBERT SOUBIRAN 3 - NNI 182070103

La C.R.T.I.S. met en inactif l'installation n°0103 (terrain A8) et prend note que l'installation n°0102 est classé en T7 PN avec utilisation en Foot A8.

1.3 Changement de niveau de classement

NANCAY - STADE DES VEIGNES 1 - NNI 181590101

Cette installation était classée en niveau T4 PN jusqu'au 14/12/2031.

La CRTIS constate une erreur administrative (Suite à la mise à jour Stadium en date du 01/07/2021) et procède à la mise à jour du niveau de classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 14/12/2031.

PLAIMPIED-GIVAUDINS - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 181800102

Cette installation était classée en niveau T5 PN jusqu'au 21/01/2030.

La C.R.T.I.S. constate une erreur administrative (Suite à la mise à jour Stadium en date du 01/07/2021) et procède à la mise à jour du niveau de classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 21/01/2030.

SOYE EN SEPTAINE - STADE DU RIO - NNI 182540101

Cette installation était classée en niveau T5 PN jusqu'au 21/01/2020.

La C.R.T.I.S. constate une erreur administrative (Suite à la mise à jour Stadium en date du 01/07/2021) et procède à la mise à jour du niveau de classement de cette installation en niveau T6 PN jusqu'au 21/01/2030.

ST DOULCHARD - STADE DES VERDINS 2 - NNI 182050102

La C.R.T.I.S. reprend la décision de la Commission du 10/09/2024.

- Tests in situ du 07/02/2017 (mise en service : mai 2004).

La CRTIS demande au propriétaire un délibéré du conseil avec une date de réalisation des travaux ou l'envoi des tests in situ avant le 01/04/2026.

VIGNOUX SOUS LES AIX - STADE DU BOIS DE FAITIN - NNI 182800101

Cette installation était classée en niveau T5 PN jusqu'au 24/09/2018.

La C.R.T.I.S. constate une erreur administrative (Suite à la mise à jour Stadium en date du 01/07/2021) et procède à la mise à jour du niveau de classement de cette installation en niveau T6 PN jusqu'au 24/09/2028.

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

2.2 Confirmation de classement

2.3 Changement de niveau de classement

2.4 Avis préalable

2.5 Affaires diverses

DISTRICT EURE-ET-LOIR

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

CHATEAUNEUF EN THYMERAIS - STADE ROBERT HOUDARD 2 - NNI 280890202

Cette installation n'était pas classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau A8 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Frédéric DEMAY et Benjamin TAILLARD du 06/05/2025.
- AAC 299 personnes du 20/01/2026.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau A8 PN jusqu'au 27/01/2036.

ILLIERS COMBRAY - GYMNASSE JEAN MOULIN - NNI 281969901

Cette installation n'était pas classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau Futsal 3 SYN et des documents suivants :

- Rapport de visite de M. Frédéric DEMAY du 10/12/2025.
- AOP 200 personnes du 28/09/2007.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau Futsal 3 SYN jusqu'au 27/01/2036.

1.2 Confirmation de classement

BAILLEAU L EVEQUE - STADE MUNICIPAL - NNI 280220101

Cette installation était classée en niveau T7 PN jusqu'au 07/07/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Frédéric DEMAY et Matthieu VITY du 05/12/2025.
- AAC 299 personnes du 12/12/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

1.3 Changement de niveau de classement

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

YMONVILLE - COMPLEXE COMMUNAUTAIRE COEUR DE BEAUCE – NNI 284260201

Cette installation est une création.

La CRTIS prend connaissance de la demande du propriétaire d'une demande de classement en niveau T3 SYN.

La CRTIS attire l'attention sur :

- Fixation des bancs de touche.
- Paddock sortie des joueurs et des officiels, grillage 2m mini, portillons, et avec la terrasse au-dessus des vestiaires protection des joueurs et des officiels avec un tunnel.
- Mettre une grille de protection devant la ventilation dans le paddock des joueurs.
- Mettre des miroirs dans les vestiaires, arbitres, joueurs, WC.
- L'accès à la terrasse >> A revoir coté sécurité et sans gravillons (Considéré comme projectiles).
- La terrasse donne au-dessus de la sortie des joueurs et des officiels – prévoir sur protection sur le dessus de cette sortie.

Au regard des documents transmis, la CRTIS transmet le dossier à la CFTIS pour décision.

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

PIERRES - GYMNASSE OMNISPORT - NNI 282989901

Cet éclairage n'était pas classé.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau EEntraînement pour un gymnase.

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau EEntraînement jusqu'au 27/01/2028.

2.2 Confirmation de classement

BONNEVAL - COMPLEXE SPORTIF MICHEL ROBIC 1 - NNI 280510101

Cet éclairage est classé en niveau E7 jusqu'au 08/12/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E7 et des documents suivants :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Frédéric DEMAY en date du 18/12/2025.
- Type de sources : IM
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 106 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,48
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,68

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 27/01/2028.

BONNEVAL - COMPLEXE SPORTIF MICHEL ROBIC 2 - NNI 280510102

Cet éclairage est classé en niveau E7 jusqu'au 08/12/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E7 et des documents suivants :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par Monsieur Frédéric DEMAY en date du 11/12/2025.
- Type de sources : IM
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 101 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,2
- U2h (Ehin/EhMoy) : **0,35 (0,4 mini pour E7)**

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau EEntrainement jusqu'au 27/01/2028. Aucune compétition officielle ne pourra s'y dérouler en nocturne.

NOGENT LE ROTROU - COMPLEXE SPORTIF ROBERT HUWART 2 - NNI 282800102

Cet éclairage est classé en niveau E5 jusqu'au 09/11/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E5 et des documents suivants :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Frédéric DEMAY en date du 17/12/2025.
- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 254 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : **0,34 (0,5 mini pour E5 et 0,4 mini pour E6)**
- U2h (Ehin/EhMoy) : **0,55 (0,6 mini pour E5 et E6)**

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 LED jusqu'au 27/01/2030.

TERMINIERS - STADE ROGER RENARD - NNI 283820101

Cet éclairage est classé en niveau E6 jusqu'au 22/11/2020.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E6 et des documents suivants :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Frédéric DEMAY en date du 21/01/2026.
- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 154 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,44
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,66

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 LED jusqu'au 27/01/2030.

2.3 Changement de niveau de classement

2.4 Avis préalable

CHARTRES - STADE JAMES DELARUE - NNI 280850301

- Plan du pilonne

La CRTIS émet un avis préalable favorable pour la modification de deux pilonnes téléphonique, elle précise qu'une fois les travaux réalisés un contrôle complet de l'éclairage sera effectué par la CDTIS.

2.5 Affaires diverses

LUISANT – STADE CLAUDE DESGROUAS – NNI 282200101

Cet éclairage était classé E5 jusqu'au 06/12/2024.

La CRTIS prend note de la demande d'avis préalable du 04/12/2025 pour un éclairage en E5 LED et des documents suivants :

- Une étude photométrique SCHREDER pour E5 LED en date du 16/05/2025
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts
- LT 8m50 – LB 18m
- Hauteur de feu : 18m
- Nombre total de projecteurs : 12 LED
- Projecteur : Briteline GEN 3
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 47
- Température de couleur : 5700
- Facteur de maintenance : 1
- Eclairement horizontal Moyen calculé : donné pour 266 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : donné pour 0,59
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : donné pour 0,76
- Points Bis : supérieur à l'éclairement moyen (Attention à la pollution lumineuse avec l'environnement)

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 LED.

DISTRICT INDRE

1. Classement des installations

- 1.1 Classement initial
- 1.2 Confirmation de classement

DEOLS - STADE JEAN BIZET 2 - NNI 360630102

Cette installation était classée en niveau T5 PN jusqu'au 16/09/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 PN et du document suivant :

- Rapport de visite de Messieurs Jean-Pierre MASSON et Patrick CHAMPAGNAT du 15/01/2026.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 27/01/2036.

DEOLS - STADE JEAN BIZET 3 - NNI 360630103

Cette installation était classée en niveau T7 PN jusqu'au 16/09/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et du document suivant :

- Rapport de visite de Messieurs Jean-Pierre MASSON et Patrick CHAMPAGNAT du 15/01/2026.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

DEOLS - STADE JEAN BIZET 4 - NNI 360630104

La C.R.T.I.S. prend note de l'information du District de l'Indre en date du 27/01/2026 nous informant de la mise en sommeil de l'installation classée niveau T7 **Stabilisé**.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. déclare l'installation inactive.

VILLENTROIS - STADE DE LA PLANCHE BARON - NNI 362440101

La C.R.T.I.S. prend note de l'information du District de l'Indre en date du 27/01/2026 nous informant de la mise en sommeil de l'installation classée niveau T6 PN.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. déclare l'installation inactive.

- 1.3 Changement de niveau de classement
- 1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

2.2 Confirmation de classement

2.3 Changement de niveau de classement

2.4 Avis préalable

2.5 Affaires diverses

DISTRICT INDRE-ET-LOIRE

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

1.2 Confirmation de classement

LUYNES - STADE DES VARENNES - NNI 371390201

Cette installation était classée en niveau T7 PN jusqu'au 25/06/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et du document suivant :

- Rapport de visite de Monsieur Francis MAZAUFROY du 30/10/2025 notant une hauteur de but non conforme.

La CRTIS demande que les travaux soient effectués pour 2m44 avant la prochaine compétition.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

MONTS - STADE DES GRIFFONNES 1 - NNI 371590101

Cette installation était classée en niveau T4 SYN jusqu'au 28/08/2025 (**Date mise à disposition le 17/09/2015**).

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 SYN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Monsieur Francis MAZAUFROY du 18/12/2025.
- AOP 650 personnes du 25/09/2008.
- Tests in situ du 18/11/2020.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 SYN jusqu'au 17/09/2035.

MONTS - STADE DES GRIFFONNES 2 - NNI 371590102

Cette installation est classée en niveau T5 jusqu'au 28/08/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 et du document suivant :

- Rapport de visite de Mr Mazafroy du 18/12/2025 notant les hauteurs de but à revoir

La C.D.T.I.S. n'ayant pas accès aux vestiaires attribués à cette installation, elle ne peut proposer une demande de classement en niveau T5 PN.

La C.R.T.I.S. classe provisoirement en T7 PN jusqu'au 01/04/2026.

MONTS - STADE DES GRIFFONNES 3 - NNI 371590103

Cette installation était classée en niveau A8 PN jusqu'au 28/08/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau A8 PN et du document suivant :

- Rapport de visite de Monsieur Francis MAZAUFROY du 18/12/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau A8 PN jusqu'au 27/01/2036.

ST EPIAN - STADE JACKY LECHEMEAU - NNI 372160101

Cette installation était classée en niveau T5 PN jusqu'au 25/06/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Monsieur Francis MAZAUFROY du 28/10/2025, notant une hauteur de but non conforme.
- AOP du 28/04/2015.

La CRTIS demande que les travaux soient effectués pour 2m44 avant la prochaine compétition.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 27/01/2036.

TOURS - STADE DE LA VALLÉE DU CHER 03 - NNI 372610103

Cette installation est classée en niveau T7 PN jusqu'au 25/06/2025.

La CRTIS prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 (Dossier reporté suite à l'occupation des gens du voyage).

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

1.3 Changement de niveau de classement

CONTINVOIR - STADE MUNICIPAL - NNI 370820101

La C.R.T.I.S. prend note du courrier de la Mairie de Continvoir en date du 09/10/2025 nous informant de la mise en sommeil de l'installation classée niveau T6 PN.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. déclare l'installation inactive.

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

PREUILLY SUR CLAISE - STADE MUNICIPAL - NNI 371890101

- Changement de nom du Stade de Preuilly sur Claise qui devient : STADE MUNICIPAL MICHEL JEAU.

La C.R.T.I.S. prend note et effectue la modification.

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

2.2 Confirmation de classement

BALLAN MIRE - COMPLEXE SPORTIF DE LA HAYE N° 1 - NNI 370180101

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 14/12/2025

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E5 LED et des documents suivants :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par Monsieur Francis MAZAUFROY du 18/12/2025.
- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 257 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : **0,35 (0,5 mini pour E5)**
- U2h (Ehin/EhMoy) : **0,55 (0,6 mini pour E5)**

Au vu des résultats photométriques, la C.R.T.I.S. ne peut classer cet éclairage en niveau E5 LED et transmet aux Commissions des Championnats Nationaux, Ligue et District. Aucune compétition officielle ne pourra s'y dérouler en nocturne.

La CRTIS constate des travaux de modification iodures métalliques en LED effectués sans avis préalable (fournir demande APE et étude photométrique).

BALLAN MIRE - COMPLEXE SPORTIF DE LA HAYE N° 2 - NNI 370180102

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 09/02/2026.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E6 et du document suivant :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par Mr Mazafroy du 18/12/2025
- Type de sources : IM
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 185 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : **0,22 (0,4 mini pour E6)**
- U2h (Ehin/EhMoy) : **0,43 (0,6 mini pour E6)**

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 27/01/2028. Aucune compétition officielle ne pourra s'y dérouler en nocturne (uniquement de D2 à D5).

BALLAN MIRE - COMPLEXE SPORTIF DE LA HAYE N° 3 - NNI 370180103

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 13/12/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E6 et du document suivant :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par Mr Mazaufroy du 18/12/2025.
- Type de sources : IM
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 129 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : **0,33 (0,4 mini pour E6)**
- U2h (Ehin/EhMoy) : **0,54 (0,6 mini pour E6)**

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 27/01/2028. Aucune compétition officielle ne pourra s'y dérouler en nocturne (uniquement de D2 à D5).

JOUÉ LES TOURS - STADE DES BERCELLERIES 1 - NNI 371220201

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 08/12/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E6 et du document suivant :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par Mr Mazaufroy du 18/12/2025
- Type de sources : IM
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 134 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : **0,36 (0,40 mini pour E6)**
- U2h (Ehin/EhMoy) : **0,55 (0,60 mini pour E6)**

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 27/01/2028. Aucune compétition officielle ne pourra s'y dérouler en nocturne (uniquement de D2 à D5).

JOUÉ LES TOURS - STADE JEAN BOUIN 1 - NNI 371220101

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 08/12/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E5 et du document suivant :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par Mr Mazaufroy du 18/12/2025
- Type de sources : IM
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 214 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : **0,4 (0,5 mini pour E5)**
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.64

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 27/01/2028.

MONTS - STADE DES GRIFFONNES 1 - NNI 371590101

Cet éclairage est classé en niveau E6 jusqu'au 28/08/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E6 et des documents suivants :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par Monsieur Francis MAZAUFROY en date du 18/12/2025.
- Type de sources : IM
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 221 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : **0,25 (0,4 mini pour E6)**
- U2h (Ehin/EhMoy) : **0,43 (0,6 mini pour E6)**

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 27/01/2028. Aucune compétition officielle ne pourra s'y dérouler en nocturne (uniquement de D2 à D5).

DISTRICT LOIR ET CHER

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

1.2 Confirmation de classement

CHITENAY - COMPLEXE SPORTIF ÉTANG FRILEUX 3 - NNI 410520103

Cette installation était classée en niveau A8 PN jusqu'au 19/04/2026.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau A8 PN et du document suivant :

- AAC 299 personnes du 11/09/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau A8 PN jusqu'au 27/01/2036.

LA CHAUSSEE ST VICTOR - STADE JEAN GOURAULT - NNI 410470102

Cette installation était classée en niveau T5 SYN jusqu'au 15/06/2030 (**Date mise à disposition le 16/10/2014**).

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5, suite à des travaux des vestiaires, et des documents suivants :

- Rapport de visite de Monsieur Maurice FOURNILLON du 24/11/2025.
- Plan des vestiaires.
- AOP 600 personnes du 30/09/2010.
- Tests in situ du 08/10/2019.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 SYN jusqu'au 16/10/2034.

LA CHAUSSEE ST VICTOR - STADE PIERRE CHARLOT - NNI 410470101

Cette installation était classée en niveau T5 PN jusqu'au 15/06/2030.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 PN, suite à des travaux des vestiaires, et des documents suivants :

- Rapport de visite de Monsieur Maurice FOURNILLON du 17/11/2025.
- Plan des vestiaires.
- AOP du 18/10/1999.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 27/01/2036.

1.3 Changement de niveau de classement

CHAILLES - Stade Georges Metais 1 - NNI 410320101

Suite à une erreur administrative, la C.R.T.I.S. acte la décision de la Commission Régionale en date 06/04/2022 :

- Afin de classer l'installation n°0103 en T4 SYN, l'installation n°0101 est déclassé en T7.

La CRTIS confirme le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 06/04/2032.

HERBAULT - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 411010102

La C.R.T.I.S. prend note du mail du District du Loir-et-Cher en date du 11/12/2025 nous informant de la mise en sommeil de l'installation Foot A8.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. déclare l'installation inactive.

MER - STADE BERNARD GUIMONT 3 - NNI 411360103

La C.R.T.I.S. prend note du mail du District du Loir-et-Cher en date du 11/12/2025 nous informant de la mise en sommeil de l'installation Foot A8.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. déclare l'installation inactive.

NOUAN LE FUZELIER - STADE DE CORDY 2 - NNI 411610102

La C.R.T.I.S. prend note du mail du District du Loir-et-Cher en date du 11/12/2025 nous informant de la mise en sommeil de l'installation classée niveau T7 **Stabilisé**.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. déclare l'installation inactive.

DISTRICT LOIRET

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

COULLONS - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 451080102

Cette installation n'était pas classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Gilbert BECU et Jean-Claude SCHEURER du 17/11/2025.
- AAC 299 personnes du 17/12/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

DAMPIERRE EN BURLY - STADE JACQUES DE GANAY 3 - NNI 451220103

Cette installation n'était pas classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Gilbert BECU, Jean-Claude JOJON et Serge THOMAS du 24/09/2024.
- AAC 299 personnes du 12/11/2024.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

GIROLLES - STADE JACQUES BOUCHET - NNI 451560101

Cette installation n'était pas classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT et Gilbert BECU du 29/10/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

OLIVET - COMPLEXE SPORTIF DU DONJON 4 - NNI 452320104

Cette installation n'était pas classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau A8 et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT et Gilbert BECU du 18/09/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau A8 PN jusqu'au 27/01/2036.

OLIVET - COMPLEXE SPORTIF DU DONJON 5 - NNI 452320105

Cette installation n'était pas classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau A8 et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT et Gilbert BECU du 18/09/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau A8 PN jusqu'au 27/01/2036.

1.2 Confirmation de classement

COULLONS - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 451080101

Cette installation était classée en niveau T5 PN jusqu'au 21/12/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Gilbert BECU et Jean-Claude SCHEURER du 17/12/2025.
- AAC 299 personnes du 17/12/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 27/01/2036.

DAMPIERRE EN BURLY - STADE JACQUES DE GANAY 1 - NNI 451220101

Cette installation était classée en niveau T4 PN jusqu'au 21/12/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T4 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Gilbert BECU, Bernard BOURILLON et Jean-Claude SCHEURER du 04/12/2025.
- AAC 280 personnes du 07/11/2024.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 PN jusqu'au 27/01/2036.

DAMPIERRE EN BURLY - STADE JACQUES DE GANAY 2 - NNI 451220102

Cette installation était classée en niveau T6 SYN jusqu'au 04/05/2025 (**Date mise à disposition le 02/08/2024**).

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T6 SYN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Gilbert BECU, Jean-Claude JOJON et Serge THOMAS du 04/12/2025.
- AAC 270 personnes du 12/11/2024.
- Tests in situ du 02/08/2024.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 SYN jusqu'au 02/08/2034.

DRY - STADE MUNICIPAL1 - NNI 451300101

Cette installation était classée en niveau T7 PN jusqu'au 30/06/2031.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et du document suivant :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT et Gilbert BECU du 27/11/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

GIEN - STADE LES MONTOIRES 1 - NNI 451550201

Cette installation était classée en niveau T7 PN jusqu'au 07/07/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et du document suivant :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Gilbert BECU et Jean-Claude SCHEURER du 18/11/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

LORRIS - GYMNASSE MUNICIPAL - NNI 451879901

Cette installation était classée en niveau Futsal 4 jusqu'au 21/12/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau Futsal 4 et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Jean-Claude SCHEURER, Christian GIROUX, Bernard BOUILLON et Gilbert BECU du 18/12/2025, notant un manque de sécurité au dos des buts.
- AAC 150 personnes du 18/12/2025.

La CRTIS demande que des panneaux de protection soient posés sur les échelles et autres objets saillants avant les prochaines compétitions officielles.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau Futsal 4 jusqu'au 27/01/2036.

LORRIS - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 451870101

Cette installation était classée en niveau T5 PN jusqu'au 21/12/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Jean-Claude SCHEURER, Christian GIROUX, Bernard BOUILLON et Gilbert BECU du 18/12/2025.
- AAC 299 personnes du 18/12/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 27/01/2036.

LORRIS - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 451870102

Cette installation était classée en niveau T5 PN jusqu'au 21/12/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Jean-Claude SCHEURER, Christian GIROUX, Bernard BOUILLON et Gilbert BECU du 18/12/2025.
- AAC 299 personnes du 18/12/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 27/01/2036.

MONTARGIS - STADE MAURICE BÉRAUD 2 (SYE) - NNI 452080102

Cette installation était classée en niveau T4 SYN jusqu'au 26/09/2025. (**Date mise à disposition le 16/11/2015**).

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T4 SYN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Gilbert BECU et Jean-Claude SCHEURER du 06/11/2025.
- AAC 299 personnes du 06/11/2025.
- Tests in situ du 30/07/2020

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 SYN jusqu'au 16/11/2035.

NANCRAY SUR RIMARDE - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 452200102

Cette installation était classée en niveau T7 PN jusqu'au 07/07/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Gilbert BECU et Christian GIROUX du 23/10/2025.
- AAC 299 personnes du 23/10/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

ST PERAVY LA COLOMBE - STADE MAURICE BRETON - NNI 452960101

Cette installation était classée en niveau T7 PN jusqu'au 07/07/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Gilbert BECU, Bernard BOURILLON et Christian GIROUX du 09/12/2025.
- AAC 299 personnes du 09/12/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

ST PRYVE ST MESMIN - STADE DU DOMAINE DE SOULAIRE - NNI 452980201

Cette installation était classée en niveau T7 PN jusqu'au 07/07/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et du document suivant :

- Rapport de visite de Messieurs Gilbert BECU, Bernard BOURILLON et José GOSSEC du 13/11/2025, notant une hauteur de but non conforme.

La CRTIS demande que les travaux soient effectués pour 2m44 avant la prochaine compétition.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

VITRY AUX LOGES - STADE MUNICIPAL - NNI 453460101

Cette installation était classée en niveau T7 PN jusqu'au 07/07/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et du document suivant :

- Rapport de visite de Messieurs Gilbert BECU et Jean-Claude SCHEURER du 30/10/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

1.3 Changement de niveau de classement

CHALETTE SUR LOING - STADE AUGUSTE DELAUNE - NNI 450680301

Cette installation était en travaux pour T5 PN.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Alain DESOEUVRES, Eric JOUBERT et Gilbert BECU du 18/03/2025, notant que les buts A8 ont été supprimés.
- AAC 299 personnes du 26/02/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 27/01/2036.

GIEN - STADE LOUIS BOYER 1 - NNI 451550101

La C.R.T.I.S. confirme le classement de cette installation en niveau T4 PN jusqu'au 21/06/2027.

LA CHAPELLE ST MESMIN - STADE AURÉLIEN HATTON 1 - NNI 450750101

Cette installation était en travaux pour T5 PN.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT, Gilbert BECU et Christian GIROUX du 21/11/2025.
- AAC 299 personnes du 10/06/2024.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 27/01/2036.

MAREAU AUX PRES - STADE MUNICIPAL - NNI 451960101

Cette installation était retirée du classement.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 PN et des documents suivants :

- Rapport de visite de Messieurs Eric JOUBERT et Gilbert BECU du 11/12/2025.
- AAC 299 personnes du 11/12/2025.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 27/01/2036.

1.4 Avis préalable

BOIGNY SUR BIONNE - STADE PAUL DOUADY DES EPOISSES 1 - NNI 450340101

La CRTIS prend connaissance de la demande du propriétaire d'un avis préalable pour la pose d'une main courante et des documents transmis :

- Devis du 23/11/2025.
- Plan cadastral.
- Plan coté de l'aire de jeu et de l'implantation de la main courante.

La CRTIS émet un avis préalable favorable pour la pose d'une main courante.

CHECY - STADE ROBERT VINCENT - NNI 450890103

Cet équipement est une création.

La CRTIS prend note de la demande d'avis préalable du 07/04/2025 pour la création d'une aire de jeu, couverture herbe et des documents suivants :

- Lettre d'intention du 12/06/2025 signée du maire.
- Plan cadastral montrant une emprise foncière mais c'est une création donc 105 x 68.
- Devis lot 1 du 28/02/2025.
- Plan coté de l'aire de jeu de 105 x 60 avec 2 tracés FootA8 – dégagement de 2m50 – pente en toit de 1.0% - bancs joueurs de 3m50 - banc « délégués » de 1m50.
- Plan d'arrosage en matériel HUNTER.

La C.R.T.I.S. attire l'attention sur la prise en compte du règlements 2021 :

- L'aire de jeu de 105 x 60 **ne pourra être classée que niveau T7 PN même en fonction des vestiaires attribués** (toute création est de 105 x 68 – Rg 2021). Au vu du classement du 0101, l'ensemble des vestiaires lui sont attribués afin d'avoir un T5 PN (2 x 12m² HS x 2ensembles + 2 x 5m²HS pour arbitres).

La CRTIS émet un avis préalable défavorable pour la création de cette aire de jeu de 105 x 60 sauf en T7 PN.

1.5 Affaires diverses

SAINT PRYVE ST MESMIN – STADE DU GRAND CLOS – NNI 452980101

Cette installation est classée T2 PN jusqu'au 19/12/2026.

La CRTIS prend connaissance de la demande du propriétaire d'un avis préalable pour un bloc vestiaires, avec pour objectif le classement Football de l'installation en Niveau T2 minimum et des documents transmis :

- Demande d'avis préalable du 04/06/2025
- Plan de situation et de masse du terrain
- Plan des vestiaires du 23/07/2024

- 2 vestiaires de 31m²HS dont +/-6m² noté zone massage + douches – sanitaire en liaison couloir
- 2 vestiaires « arbitres de +/- 12m² HS avec sanitaire (1 douche + WC)
- Bureau pour délégués de 8m²60
- Infirmerie / local antidopage de 15m²70
- Aire de jeu de 105 x 68

La CRTIS attire l'attention sur :

- L'entrée des joueurs du parking sécurisé par l'entrée notée « arbitres » ou autre (A bien noté sur le plan)

La CRTIS transmet pour avis ce projet de vestiaires pour un T2 PN minimum (Règlement des Terrains et Installations Sportives applicable au 01/07/2021) à la CFTIS.

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

CHILLEURS AUX BOIS - STADE JEAN TRESSY - NNI 450950101

Cet éclairage est une création (**Sans demande d'APE**).

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E7 et des documents suivants :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Eric JOUBERT du 17/11/2025.
- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 113 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,41
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,7

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 LED jusqu'au 27/01/2030.

DRY - STADE MUNICIPAL1 - NNI 451300101

Cet éclairage est une création (**APE validé le 05/05/2025**).

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E7 et des documents suivants :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Eric JOUBERT du 27/11/2025.
- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 120 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,58
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,79

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 LED jusqu'au 27/01/2030.

2.2 Confirmation de classement

CHATEAUNEUF SUR LOIRE - STADE LIÈVRE D' OR - NNI 450820101

Cet éclairage est classé en niveau E5 jusqu'au 14/12/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E5 et des documents suivants :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Eric JOUBERT du 16/12/2025.
- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 253 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,54
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,75

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E5 LED jusqu'au 27/01/2030.

GIEN - STADE LOUIS BOYER 2 - NNI 451550102

Cet éclairage est classé en niveau EEntrainement jusqu'au 09/07/2017.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau EEntrainement et des documents suivants :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Eric JOUBERT du 22/12/2025.
- Type de sources : IM
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 73 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,12
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,30

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau EEntrainement jusqu'au 27/01/2028. Aucune compétition officielle ne pourra s'y dérouler en nocturne.

Changement de niveau de classement COULLONS - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 451080101

Cet éclairage est classé en niveau EEntrainement jusqu'au 22/01/2022 (**sans demande d'APE**).

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau E7 et des documents suivants :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation.
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par M. Eric JOUBERT du 12/01/2026.
- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 191 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,41
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,66

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 LED jusqu'au 27/01/2030.